**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE**

**07 FEVRIER 2023**

**DELIBERATIONS ADOPTEES**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Delphine BERTHELOT

* **DELIBERATION 2023-02-02 DEBAT D’ORIENTATION BUDGETAIRES 2023**

**Le Conseil d’administration, après délibéré, à l’unanimité a décidé :**

* de prendre acte de la tenue du débat d’orientations budgétaires pour l’exercice 2023
* d’approuver le rapport d’orientations budgétaires annexé à la présente délibération.
* **DELIBERATION 2023-02-03 RENOUVELLEMENT DE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CREDIT MUTUEL - MICRO-CREDIT PERSONNEL GARANTI**

**Le Conseil d’administration, après délibéré, à l’unanimité a décidé :**

* d’approuver le renouvellement de convention de partenariat avec le Crédit Mutuel : le Micro Crédit personnel garanti,
* d’autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la présente convention,
* d’autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l’exécution de la présente délibération.
* **DELIBERATION 2023-02-04 Convention d’Objectifs et de moyens relative à l’octroi, par Nantes Métropole, d’une subvention de fonctionnement pluriannuelle pour le fonctionnement du CLIC**

**Le Conseil d’administration, après délibéré, à l’unanimité a décidé :**

* d’autoriser le Président du Centre Communal d’Action Sociale ou son Vice-Président à signer la convention d’objectifs et de moyens relative à l’octroi d’une subvention de fonctionnement pluriannuelle entre le CLIC et Nantes Métropole, sur la période 2023-2026.
* **DELIBERATION 2023-02-05 Déploiement du programme ESMS Numérique au sein du Service de Soins infirmiers A Domicile (SSIAD) Indre/Saint-Herblain – Contrat d’adhésion aux services de l’Agence du Numérique en Santé (ANS)**

**Le Conseil d’administration, après délibéré, à l’unanimité a décidé :**

* d’autoriser le Président du Centre Communal d’Action Sociale ou son Vice-Président à signer le contrat d’adhésion aux services de l’Agence du Numérique en Santé relatifs aux moyens d’identification électronique
* de charger le Président du Centre Communal d’Action Sociale ou son Vice-Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l’exécution de la présente délibération
* **DELIBERATION 2023-02-06 Déploiement du programme ESMS Numérique au sein du Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) Indre/Saint-Herblain – Adhésion au Groupement régional d’appui au développement de la e-santé (GRAdes) des Pays de la Loire**

**Le Conseil d’administration, après délibéré, à l’unanimité a décidé :**

* d’adhérer au GRADES des Pays de la Loire, de verser une adhésion annuelle et une contribution au capital initial pour permettre la mise en place de la messagerie sécurisée de santé e-santé mail
* de charger le Président du Centre Communal d’Action Sociale ou son Vice-Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l’exécution de la présente délibération
* **DELIBERATION 2023-02-07 DETERMINATION DES TARIFS 2023 AFFERENTS AU SEJOUR VACNANCES SENIORS ORGANISE PAR LE CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE**

**Le Conseil d’administration, après délibéré, à l’unanimité a décidé :**

* d’approuver les tarifs 2023 afférents au séjour vacances séniors organisé par le Centre Communal d’Action Sociale

* **DELIBERATION 2023-02-08 Aide aux repas pris par les résidents de la Résidence Autonomie des Noëlles – tarification 2023 avec application de la tarification au taux d’effort**

**Le Conseil d’administration, après délibéré, à l’unanimité a décidé :**

* d’approuver la reconduction du principe de la tarification au taux d’effort pour les résidents herblinois ayant intégré la résidence autonomie des Noëlles avant le 1er septembre 2019 ;
* d’approuver l’application d’un taux d’effort unique de 1,10 % ;
* d’approuver le calcul de la participation sur la base de 10,82 € facturé par la Résidence par repas, avec la limitation aux 5 jours ouvrés de la semaine, pour l’aide apportée par le C.C.A.S. par résident.